

Image not found or type unknown



Enchere aux centime internet

Par **sanna**, le **18/11/2010** à **11:24**

Je voudrais quelque renseignement sur le fontionnement sur les sites d'encheres aux centimes comme www.cliic.com; etc...

je sais qu'il faut deposer un reglement aupres d'un huissier de justice mais après je me pose des questions sur :

juridique: droit, legaliter niveau francais et europeen etc...

fiscale: comment declarer cette activiter;

je souhaiter crée un site comme sa pour ma region.

pourriez vous m'aider?

Cordialement